

Burundi. Soixante-cinq organisations demandent la libération immédiate des journalistes d'Iwacu

22 octobre 2020

À l'occasion du premier anniversaire de l'arrestation des journalistes d'Iwacu Agnès Ndirubusa, Christine Kamikazi, Egide Harerimana et Térance Mpozenzi, déclarés coupables d'accusations liées à la sûreté de l'État pour avoir simplement fait leur travail, 65 organisations demandent leur libération immédiate et sans condition. Leur détention continue pour des accusations sans fondement rappelle avec force, malgré les récents changements intervenus à la tête du pays, le manque de tolérance du gouvernement burundais en ce qui concerne le journalisme indépendant et la libre expression, ont déclaré les organisations.

Ces quatre journalistes du groupe de presse Iwacu et leur chauffeur, Adolphe Masabarakiza, ont été arrêtés le 22 octobre 2019, alors qu'ils se rendaient dans la province de Bubanza pour enquêter sur des informations faisant état d'affrontements entre les forces de sécurité et un groupe armé. Bien qu'ils aient informé les autorités provinciales de leur projet de se rendre dans la zone, ils ont été arrêtés à leur arrivée et accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État. Lors du procès, le ministère public n'a cependant produit aucun élément prouvant que les journalistes avaient été en contact avec le groupe armé.

Bien qu'ils aient été inculpés de complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, Agnès Ndirubusa, Christine Kamikazi, Egide Harerimana et Térance Mpozenzi ont finalement été déclarés coupables de tentative impossible d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, une infraction pénale moins lourde. Leurs avocats ont déclaré que les accusés n'avaient pas été informés de ce changement avant le jugement et n'avaient pas eu la possibilité de se défendre contre cette nouvelle accusation lors du procès, ce qui bafoue les normes relatives à l'équité des procès. Les quatre journalistes ont été condamnés à deux ans et demi d'emprisonnement et à une amende d'un million de francs burundais (environ 525 dollars des États-Unis). Adolphe Masabarakiza, qui avait été remis en liberté provisoire en novembre 2019, a été relaxé. Agnès Ndirubusa, Christine Kamikazi, Egide Harerimana et Térance Mpozenzi ont fait appel de leur condamnation, mais la cour d'appel de Ntahangwa a confirmé la décision de première instance le 4 juin.

Les tribunaux envoient ainsi un message destiné à intimider et menacer les autres journalistes afin de les dissuader de faire leur travail et de dénoncer ce qui se passe dans le pays, ont déclaré les organisations. La déclaration de culpabilité et le maintien en détention des quatre journalistes vont également à l'encontre des garanties constitutionnelles du Burundi en matière de liberté d'expression, ainsi que des obligations régionales et internationales du pays au titre de l'article 9 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et de l'article 19 du Pacte

international relatif aux droits civils et politiques. Elles sont également en contradiction avec la Déclaration de Principes sur la Liberté d'Expression et l'Accès à l'Information en Afrique de 2019 de la Commission africaine, qui prévoit spécifiquement que les États doivent prendre des mesures pour prévenir « l'arrestation et la détention arbitraires » de journalistes.

Iwacu est l'un des derniers organes de presse indépendants à poursuivre ses activités au Burundi. Des centaines de journalistes et de défenseur-e-s des droits humains ont fui le pays depuis le début de la crise politique en 2015, et celles et ceux qui travaillent toujours dans le pays sont souvent victimes de menaces et de harcèlement. La libération d'Agnès Ndirubusa, Christine Kamikazi, Egide Harerimana et Térance Mpozenzi serait un important premier pas vers la réouverture de l'espace civique et la reconnaissance de la contribution d'une couverture médiatique fiable à l'accès à l'information pour toute la population burundaise.

Organisations signataires :

1. ACAT-Burundi (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture)
2. Amnesty International
3. ARTICLE 19 Eastern Africa
4. Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues (APRODH)
5. Association des journalistes indépendants du Bénin
6. Bloggers Association of Kenya
7. Burundi Human Rights Initiative
8. Cellule Norbert Zongo pour le journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest
9. Center for Advancement of Rights and Democracy
10. CNCD-11.11.11
11. Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme
12. Coalition Burundaise pour la Cour Pénale Internationale (CB-CPI)
13. Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electoral (COSOME)
14. Collaboration on International ICT Policy in East and Southern Africa (CIPESA)
15. Collectif des Avocats pour la défense des victimes de crimes de droit international commis au Burundi (CAVIB)
16. Committee to Protect Journalists
17. Community Empowerment for Progress Organization-CEPO, South Sudan
18. Congress of African Journalists
19. Consortium of Ethiopian Human Rights Organizations (CEHRO)
20. Defend Defenders (East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project)
21. Eastern Africa Journalists Network (EAJN)
22. European Network for Central Africa (EurAc)
23. Fédération internationale des ACAT (FIACAT)
24. Federation of African Journalists (FAJ)
25. Federation of Somali Journalists (FESOJ)

26. FIDH, in the framework of the Observatory for the Protection of Human Rights Defenders
27. Forum pour la Conscience et le Développement (FOCODE)
28. Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC)
29. The Ghanaian PEN Centre
30. Human Rights Network for Journalists- Uganda
31. Human Rights Watch
32. International Service for Human Rights (ISHR)
33. Kenya Correspondents Association
34. Kenya Editors' Guild
35. Kenya Union of Journalists
36. Laws and Rights Awareness Initiative (LRAI)
37. Ligue Burundaise des droits de l'homme Iteka
38. Ligue des journalistes Tchadiens (LJT)
39. La Maison de la presse du Niger
40. Media Council of Tanzania
41. Media Institute of Southern Africa
42. Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité au Burundi (MFFPS)
43. Mouvement Inamahoro Femmes & Filles pour la Paix & la Sécurité
44. National Coalition of Human Rights Defenders - Uganda
45. Observatoire de la lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME)
46. Ökumenisches Netz Zentralafrika (ÖNZ)
47. One Day Seyoum
48. OpenNet Africa
49. Organisation Patronale des Médias du Gabon (OPAM)
50. Paradigm Initiative
51. PEN International
52. PEN Nigeria
53. PEN South Africa
54. PEN Zimbabwe
55. Reporters sans Frontières (RSF)
56. Réseau des Citoyens Probes (RCP)
57. SOS-Torture/Burundi
58. Syndicat National des Journalistes Indépendants du Togo (SYNJIT)
59. Syndicat Professionnels Information Communication Sénégal (Synpics)
60. Tournons la Page - Burundi
61. Tournons la Page International
62. TRIAL International
63. Ugandan PEN
64. Union Burundaise des Journalistes
65. World Organisation Against Torture (OMCT), in the framework of the Observatory for the Protection of Human Rights Defenders